

> la lettre des résidents de meurthe & moselle **HABITAT**



Philippe Remy,
directeur de la gestion locative

Votre relevé sera accompagné au dos d'un condensé d'explications précises pour bien le comprendre !

La régularisation des **charges locatives** arrive...

Vous allez recevoir fin avril votre relevé individuel de régularisation de charges locatives. C'est une habitude à cette période de l'année : après avoir provisionné chaque mois sur votre avis d'échéance vos charges locatives, une régularisation s'impose, par comparaison des acomptes versés et des dépenses réelles effectuées par mmH.

A quoi correspondent ces dépenses ? Qu'est-ce que la régularisation ? Comment réduire ses charges ?... **Les réponses, au dos de cette feuille.**

Les rendez-vous du **10^{ème} anniversaire** des Trophées du Fair-play !



Imaginée en 2008, cette manifestation citoyenne et sportive rencontre chaque année un succès auprès des jeunes, des clubs de foot, des communes d'accueil et des associations partenaires !

Au fil des années, les trophées du Fair-play sont devenus un rendez-vous attendu symbolisant l'investissement de mmH et de ses partenaires pour créer du lien social et mieux vivre ensemble.

Près de 15 000 jeunes auront participé aux 10 éditions

mmH et l'Asnl, les organisateurs, donneront cette année une résonance à cet événement. 1500 participants sont attendus pour cette manifestation préparée avec des clubs de foot et des communes d'accueil, le personnel des agences de mmH, des éducateurs sportifs et le soutien de la Ligue du Grand Est de Football.

Comment s'inscrire ?

Vous avez 14 ans et moins, pratiquez ou pas le football, inscrivez-vous auprès des agences de mmH. **Au dos, les adresses des agences, les lieux des tournois et dates à retenir.**



1 400 locataires interrogés !

Une enquête téléphonique confiée à un prestataire indépendant, la société Cegma Topo, est en cours de réalisation. Son objectif : **recueillir vos avis** sur la perception des services rendus par mmH. Nous vous remercions par avance du temps que vous voudrez bien leur accorder. Ces résultats, **précieux pour répondre à vos attentes** et développer de nouvelles actions, vous seront communiqués prochainement.



Au programme

- **présence des joueurs** de l'ASNL et dédicaces
- **5 tournois** organisés avec matchs et ateliers
- **méga sonorisation**
- **journée événement spécial anniversaire** avec 60 ateliers sportifs et citoyens, une **flash mob géante**, un **spectacle musical**.... Et bien d'autres surprises !



La consommation moyenne d'eau a diminué de 30% par logement en 10 ans. C'est le résultat de vos efforts quotidiens et des moyens mis en place par mmH !

Comment réduire ses charges ?

Naturellement en réduisant ses consommations ! mmH a mis en place depuis plusieurs années un contrat Multiprestations pour, par exemple, anticiper le risque de fuites d'eau, équiper systématiquement les robinets d'éco-mousseurs, maintenir des équipements de chauffe en bon état. De la même manière, les logements reloués sont dotés d'ampoules basse consommation. Plus de détails sur les bons gestes à avoir dans votre espace locataire sur www.mmhabitat.fr

Retrouvez des informations de mmH sur son site internet, Youtube ou avec votre smartphone !



Une agence mmH près de chez vous

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

JARVILLE-TOMBLAINE 03 83 58 45 85
2, rue Jean-Philippe Rameau à Jarville
jarvaccueil@mmhabitat.fr

LAXOU-MAXEVILLE 03 83 95 84 84
1, rue du Madon à Maxéville
accueicl@mmhabitat.fr

VANDŒUVRE 03 83 58 49 50
1, allée Marken
vandaccueil@mmhabitat.fr

Bassin de POMPEY 03 83 38 00 38
résidence Montcalm 1, rue de Brest à Champigneulle
champplacc@mmhabitat.fr

PONT-A-MOUSSON 03 83 80 44 70
résidence Lannes - Le Breuil avenue Edmond Michelet
pamaccueil@mmhabitat.fr

BRIEY 03 82 20 39 00
15 bis, rue de Lorraine
briaccueil@mmhabitat.fr

LONGWY 03 82 25 92 00
résidence Turenne 6, rue Molière
lonaccueil@mmhabitat.fr

Une **permanence d'urgence** est à votre disposition 365 jours par an en contactant le **03 83 93 33 89** pour des problèmes liés à la sécurité des biens et des personnes. Ce numéro est disponible en semaine en dehors des horaires d'ouverture entre 12h00-13h30 et 17h30-8h30 du matin, les week-ends et pendant les jours fériés.

lettre d'informations des résidents de meurthe & moselle **HABITAT**
Directeur de la publication : Lionel MAHUET, directeur général. Responsable de la rédaction : Fabrice GARLAND. Illustrations : mmH. Impression : Atelier Lorrain. Tirage : 14 500 exemplaires. ISSN 1772-9122. Dépôt légal en cours. meurthe & moselle **HABITAT** 33, boulevard de la Mothe BP 80 610 54010 Nancy cedex - 03 83 17 55 55 - meurthe & moselle **HABITAT** est un Office Public de l'Habitat. SIREN 783 329 774 R.C.S. Nancy

Régularisation des **charges locatives**

A quoi correspondent les dépenses de charges locatives ?

Elles sont détaillées sur le relevé individuel de charges locatives. Ces dépenses sont engagées par mmH et répercutées mensuellement à travers des provisions. Elles correspondent pour l'essentiel à vos **consommations personnelles** (eau, chauffage), à celles liées aux **parties communes** (ascenseur, électricité, nettoyage...) et à des **taxes et redevances** (ordures ménagères...).

Qu'est-ce que la régularisation ?

C'est la comparaison entre le total des provisions que vous avez versées chaque mois et les dépenses récupérables effectives engagées par mmH pendant l'année.

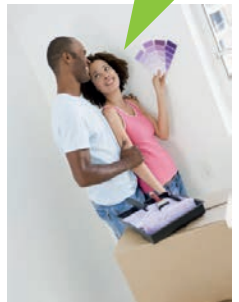
Assurance habitation : **avez-vous fait le nécessaire ?**

Personne n'est à l'abri d'un sinistre ! Pour être indemnisés si vos biens sont endommagés, et pour ne pas avoir à supporter les dommages causés aux tiers, qui peuvent être conséquents en cas d'incendie, s'assurer est non seulement une obligation légale mais également protecteur de vos intérêts.

Chaque année, à la date anniversaire de votre contrat, vous devez envoyer systématiquement à mmH votre nouvelle attestation d'assurance délivrée par votre assureur. De même, si vous changez d'assureur en cours d'année, une nouvelle attestation doit nous être adressée.

Si vous n'avez pas fait le nécessaire, nous vous invitons à remettre dès à présent ce document à votre agence de proximité, ou à le lui adresser par mail (voir adresse ci-contre). A noter : le seul justificatif valable est cette attestation. Il ne faut pas transmettre votre contrat d'assurance ou l'avis d'échéance !

Chaque année, c'est systématique, on adresse notre nouvelle attestation d'assurance habitation !



Les lieux & dates à retenir



Les tournois débiteront à 13h à :

Jarville 29 mars sur le terrain synthétique de la Californie avec Jarville Jeune Football

Pont-à-Mousson 5 avril au stade de l'île d'Esch avec le FC PAM
Champigneulle 12 avril au stade du Malnoy avec le RC Champigneulle et la CCBP

Vandœuvre 26 avril au Parc des sports avec l'US Vandœuvre Foot
Jœuf 3 mai au complexe sportif Michel Platini avec l'ES Jœuf Football
Et le **17 mai au Stade Marcel Picot** à Tomblaine pour une journée événement spécial anniversaire

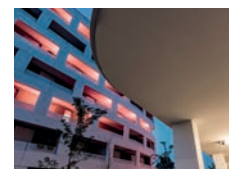


Promenades architecturales...

Tel est le nom du dernier ouvrage produit par mmH pour présenter un autre regard sur l'habitat social. Nous vous invitons à des promenades architecturales dans le parc immobilier de mmH en consultant le document sur la page d'accueil de notre site internet www.mmhabitat.fr



Emilie du Châtelet à Cirey-sur-Vezouze, résidence accompagnée pour séniors



résidences Les Mélodies à Jarville-la-Malgrange



résidence Florescence à Pont-à-Mousson, adaptée pour des personnes âgées et à mobilité réduite

propriétaire

> le supplément d'infos des annonces de ventes de logements de mmH

5 raisons pour vous intéresser à ces offres

- un prix de vente attractif bénéficiant d'une décote, et inférieur au prix du marché
- pas de frais d'agence
- des frais de notaire minorés
- des charges de copropriété maîtrisées
- la possibilité de vous constituer un patrimoine pour vous et votre famille, à moindre coût.

Des logements de qualité

- les logements proposés à la vente sont entretenus par mmH
- ils répondent à des normes d'habitabilité réglementées
- les copropriétés sont gérées rationnellement par GIMLOR, notre syndic responsable

Un achat sécurisé

Les risques sont très limités car nous accompagnons les acquéreurs tout au long du processus d'achat du bien.

De plus, en cas de difficultés ou d'accident de la vie, nous garantissons le rachat du logement et le relogement de l'acquéreur aux conditions prévues dans le contrat de vente.

mmH s'est engagé dans une politique active de vente de son patrimoine pour offrir à ses locataires des possibilités de parcours résidentiel y compris vers l'accession à la propriété. A ce jour, près de 350 locataires ont pu acquérir un logement et bénéficier de nombreux avantages. Voici nos dernières offres de ventes réservées à la clientèle de mmH à des tarifs préférentiels.



JARNY

115 000€

Rue Louis Armand €
Pavillon T5 de 110m² avec garage et jardin.
CLASSE ENERGIE : E



ESSEY-LES-NANCY 63 800€

Rue Albert Calmette
Appartement T4 de 68m² dans copropriété de 26 lots. Charges annuelles de copropriété estimées à 1180€. CLASSE ENERGIE : D



MAXEVILLE

53 900€

Le Haut des Vignes
Appartement T4 de 78m² dans copropriété de 28 lots. Charges annuelles de copropriété estimées à 1224€. CLASSE ENERGIE : E



BACCARAT

46 000€

Rue de Glonville €
Résidence les Lilas, dans un secteur calme, proche écoles et commerces. T4 de 69m² dans copropriété de 16 lots. Charges annuelles de copropriété estimées à 1354€. CLASSE ENERGIE : E

Les ventes de logements Hlm sont très encadrées juridiquement.

Toute vente est conditionnée à l'obtention de l'autorisation de l'Etat.

Les prix de vente sont fixés en fonction de l'évaluation des services fiscaux et des collectivités locales.

Une priorité totale est accordée à nos locataires.

Pour tout renseignement, contactez :

Alfred de PABLO

03 83 17 56 67

adepablo@mmhabitat.fr

Mélanie COLSON

03 83 17 56 81

mcolson@mmhabitat.fr

ou rendez-vous à l'agence commerciale du Grand Nancy, 16 rue de Serre à Nancy (près de la gare)



GERBEVILLER 84 700€

Rue du Xaintois
Pavillon T4 de 92m² avec garage et jardin.
Situé dans secteur calme et agréable à 10 minutes de Lunéville. CLASSE ENERGIE : F



FROUARD 51 000€

Rue Eugène Colvis
Appartement T3 de 63m² dans copropriété de 20 lots.
Charges annuelles de copropriété estimées à 1080€. CLASSE ENERGIE : D



MAXEVILLE 52 000€

Rue du Terroin
Appartement T3 de 70m² dans copropriété de 20 lots.
Charges annuelles de copropriété estimées à 807€. CLASSE ENERGIE : D



MALZEVILLE 59 400€

Square Grandjean
Appartement T4 de 67m² dans copropriété de 26 lots.
Charges annuelles de copropriété estimées à 1190€. CLASSE ENERGIE : D



PONT A MOUSSON 45 800€

Avenue Edmond Michelet
Résidence Fabert
Appartement T2 de 50 m² (avec balcon) dans copropriété de 18 lots.
Charges annuelles de copropriété estimées à 1812€ (eau et chauffage compris). CLASSE ENERGIE : C



JARVILLE 72 000€

Rue Charles Gounod
Appartement T5 de 89m² dans copropriété de 30 lots, proche centre ville et commerces.
Charges annuelles de copropriété estimées à 1920€. CLASSE ENERGIE : D